***Motion SE-Unsa pour les CA contre la suppression de la technologie en 6ème.***

*Les représentants des personnels, des parents d’élèves…… du collège …………………. réunis en conseil d’administration le ………………. dénoncent la décision du ministre Pap Ndiaye de supprimer la technologie à la rentrée 2023 en classe de 6ème.*

*Cette suppression se fait sans considération pédagogique, ni considération pour les professeurs de technologie et leurs élèves de 6ème sur une simple entrée budgétaire.*

*Parce que la technologie est une discipline d’avenir, parce que la technologie n’est pas une variable d’ajustement, parce qu’elle contribue à la réussite et à la valorisation de tous les élèves, parce qu’elle renforce le continuum entre l’école, le collège et le lycée, parce qu’elle est une discipline au cœur de l’interdisciplinarité, pour le SE-Unsa, cette mesure est néfaste et incompréhensible.*

*Les représentants des personnels, des parents d’élèves…… du collège …………………. mettront tout en œuvre pour défendre cette discipline ainsi que les postes d’enseignants pour la rentrée 2023.*